

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE TERSSAC N°31-2022

Nombre de Conseillers	L'an deux mille vingt deux et le cinq septembre, les membres du Conseil Municipal de la commune de Terssac se sont réunis dans la salle du Conseil, sur convocation qui leur a été adressée conformément aux articles L.121-10 et L.122-5 du Code des Communes et sous la présidence de M. Yves CHAPRON, Maire.
en exercice : 15	ETAIENT PRÉSENTS ou REPRÉSENTES : Yves CHAPRON, Nathalie LACASSAGNE, Bernard CALMETTES, Claudine MONTELS (pouvoir à Pierre SOULIE), Pierre SOULIE, Pascale SAUREL, Jean-Claude ARNAUD, Jacqueline COURNEDE, Joël MANAS, Anne-Marie ROQUES, Philippe CHABBAL, Marie-Hélène FRANCOIS, Pierre ALBINET, Martine JUND, Sébastien MARTINEZ,
présents : 14	
votants : 15	
<u>Date convocation</u> 29/08/2022	
<u>Date d'affichage</u> 29/08/2022	
Secrétaire de séance : Anne Marie ROQUES	

OBJET : Demande de Fonds de concours 2022 – Rénovation énergétique salle du Préau

Monsieur le Maire explique et détaille le programme des travaux envisagés pour la rénovation énergétique de la salle du préau, qui sont susceptibles de bénéficier d'aides financières.

Ces investissements d'un montant de 94 773,00 euros HT seront réalisés en 2022.

Monsieur le Maire indique

- qu'il a sollicité l'ensemble des subventions susceptibles d'aider à la réalisation de ce projet (notamment auprès des services de l'État, du Conseil Régional et du Conseil Départemental), comme prévu dans la délibération 01-2022

- qu'il convient de solliciter un Fonds de concours auprès de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

VU l'article L5216-5 VI du code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n° DEL2022_001 de la communauté d'agglomération de l'Albigeois relative au dispositif de fonds de concours en faveur des communes 2022-205.

Le Conseil Municipal,

après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le projet de la rénovation énergétique du préau

APPROUVE le plan de financement suivant :

<u>CHARGES</u>	<u>H. T.</u>	<u>T. T. C.</u>	<u>RECETTES</u>	<u>H. T.</u>	<u>%</u>
Désamiantage toiture et isolation plancher haut	57 363,00 €	68 835,60 €	Demande subvention Région	18 954,60 €	20
Isolation plancher bas	5 950,00 €	7 140,00 €	Demande subvention Département	18 954,60 €	20
Chauffage pompe à chaleur	23 900,00 €	28 680,00 €	Demande subvention Etat DETR	28 432,00 €	30
Relamping (migration led)	7 560,00 €	9 072,00 €	Autofinancement	18 954,50 €	20
			Fonds de concours	9 477,30 €	10
<u>TOTAL</u>	<u>94 773,00 €</u>	<u>113 727,60 €</u>	<u>TOTAL</u>	<u>94 773,00 €</u>	<u>100</u>

SOLLICITE un fonds de concours de 9 477,30 € auprès de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois

AUTORISE Monsieur le Maire a signer tous les documents relatifs aux subventions.

Le Maire,



Yves CHAPRON